

04.06.2014 - 12:00 Uhr

Comlot: rapport annuel 2013

Berne (ots) -

Dans son rapport annuel, la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot) jette un regard rétrospectif sur une année d'intense activité. Elle a homologué un total de 87 nouveaux jeux et effectué 38 dénonciations pénales pour des jeux de loterie ou de paris illégaux.

En 2013, la Comlot a homologué 38 jeux proposés par la Loterie Romande et 49 par Swisslos. De plus, une homologation générale pour la famille de produits des billets virtuels a été octroyée à Swisslos. Une homologation générale pour la famille de produits de loterie de type loteries promotionnelles a en outre été délivrée à chacune des sociétés de loterie.

La Comlot a ouvert, en 2013, un total de 110 dossiers pour infraction présumée à la législation sur les loteries et paris professionnels. Dans 38 cas, elle a effectué une dénonciation pénale auprès des autorités de poursuite pénale cantonales compétentes. La lutte systématique contre l'offre de jeu illégale reste l'une de ses priorités, en particulier dans l'optique d'une prévention efficace du jeu excessif. Pour mettre en place une réglementation socialement acceptable des jeux d'argent, la Comlot n'a d'autre solution que de canaliser les joueurs vers une offre légale attractive, mais socialement responsable, et d'agir résolument en parallèle contre le jeu illégal.

Contact:

Le rapport annuel de la Comlot peut être téléchargé sur www.comlot.ch.

Pour des renseignements téléphoniques:

Manuel Richard (all), Directeur

Pascal Philipona (fr), Directeur adjoint

Tél. 031 313 13 03

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012789/100757120> abgerufen werden.